

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par monsieur le bourgmestre de Bièvre, Monsieur Modave en date du 30/06/2021 ;

L'autorisation	N° EC071
Est délivrée à	L'asbl « Saint-Hubert »
Domicilié	Rue des Wez, 9A à 5555 Bièvre
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	« Patro Saint-Hubert » situé Rue des Wez, 9A à 5555 Bièvre
Capacité	80 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 06/06/2026.

Le 03/08/2021

La Secrétaire générale de l'asbl Atouts Camps

Adèle Guillaume